Service civique adapté pour les plus vulnérables



Nancy (Meurthe-et-Moselle). L'association Grandir dignement propose à des jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse ou l'aide sociale à l'enfance d'effectuer un service civique adapté. Ils sont accompagnés par des travailleurs sociaux, mais aussi par des jeunes en service civique « classique » qui jouent un rôle de facilitateurs.

« *Bonjour, vous voulez quelque chose à boire ou à manger ?* » En ce vendredi matin de septembre, Loana, Chloé, Stacy, Noah(*) et Djibril, accompagnés de leur éducateur Brieuc Veltin, arpentent le centre-ville de Nancy à la rencontre de personnes à la rue. Dans leurs sacs, un thermos de café, des bouteilles d'eau, des gâteaux… Le groupe effectue une maraude chaque semaine. « *J'aime aider les gens*, confie Chloé, 18 ans, qui se déplace en fauteuil roulant. *Les maraudes, mais aussi quand on va à l'Arche faire des activités manuelles avec les personnes en situation de handicap… J'aime trop !* » Voilà trois mois que la jeune femme est en service civique adapté au sein de l'association Grandir dignement.

Ce dispositif est proposé depuis 2017 par cette association qui le déploie aussi dans ses trois autres antennes de Metz, Strasbourg et, depuis peu, Reims. Comme pour tout service civique, les jeunes doivent être volontaires et motivés pour réaliser une mission d'intérêt général, contre une indemnité mensuelle de près de 620 euros. La différence ici ? Ceux concernés par la version « adaptée » sont orientés par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE). « *Nous avons pensé ce dispositif pour des jeunes un peu plus vulnérables que les autres qui ne pourraient pas "tenir" dans un service civique classique*, explique Sophie Rémy, responsable nationale de Grandir dignement. *Certains présentent des fragilités psychologiques et tous rencontrent des freins en matière de mobilité, de santé, de démarches administratives…* »



« Nous avons pensé ce dispositif pour ceux qui ne pourraient pas "tenir" dans un service civique classique », soutient Sophie Rémy, responsable de Grandir dignement (à dr.), ici avec Brieuc Veltin, éducateur, et Priscilla Hardi, coordinatrice.

Pour les lever et travailler le projet socioprofessionnel, l'équipe propose donc un accompagnement renforcé. Les mardis sont consacrés aux démarches administratives liées à la santé, à la gestion du budget, à la préparation au code de la route ou encore au projet professionnel…

Créer d'autres formes de relations

L'originalité du dispositif repose aussi, et surtout, sur le concours apporté par les « facilitateurs » : des volontaires, engagés par l'association en contrat de service



© Photos : Thomas Gogny pour Direction[s]

« J'aime aider les gens », explique Chloé, 18 ans, qui se déplace en fauteuil roulant. Comme elle, les jeunes en service civique adapté effectuent, chaque semaine, une maraude dans le centre-ville de Nancy à la rencontre de personnes à la rue.

civique « classique », qui interviennent aux côtés des deux travailleurs sociaux de l'antenne. « *Au départ, je ne vous cache pas qu'ils étaient aussi, pour nous, un moyen de venir renforcer l'équipe*, reconnaît Sophie Rémy. *Mais, nous nous sommes vite rendu compte qu'ils constituaient un véritable levier dans l'accompagnement.* » « *Cela change du système dont ce public a l'habitude : avec, lui d'un côté, et l'éducateur qui sait et a l'autorité de l'autre…*, constate Brieuc Veltin. *En outre, les facilitateurs ont le même âge, mais avec des parcours différents. C'est un vrai plus pour eux.* »

« Les liens se sont tissés naturellement »



© E_Justine

Emma Justine, ancienne facilitatrice

« J'ai été facilitatrice de novembre 2025 à juillet 2026. J'avais arrêté mon master car cela ne me plaisait pas. Pour ne pas perdre une année, j'ai cherché un service civique et la mission proposée par Grandir dignement m'a plu car je suis attirée par le social. En tant que facilitatrice, mon rôle a été de créer des relations avec les jeunes et de les accompagner dans leurs projets. Les liens se sont tissés naturellement et avec beaucoup de bienveillance, même si cela a pris du temps pour quelques-uns. Certains m'ont demandé des conseils, d'autres ont pu me confier des choses plus ou moins dures… Parfois, on devenait un peu une figure de référence. Je ne dirais pas que les facilitateurs sont des pairs-aidants car, si nous sommes des jeunes tout comme eux, nous n'avons pas connu de parcours à la PJJ ou l'ASE. Les relations qui se nouent sont horizontales, il n'y a pas de rapport hiérarchique comme il peut y en avoir avec les éducateurs. Cette expérience a été très riche pour moi. Elle m'a permis de découvrir un métier, celui d'éducateur spécialisé pour lequel j'ai choisi de me former : je viens d'intégrer l'institut régional de travail social. »

L'éducateur voit la différence : « *Quand un facilitateur fait remarquer à l'un deux qu'il est en retard, c'est bien plus accepté que si cela venait de moi…* »

« Le but est de casser un peu l'institutionnalisation que les jeunes ont toujours connue. »

Leur rôle n'est pas de remplacer les professionnels, mais de nouer d'autres formes de relations avec les jeunes, qui tendent vers un accompagnement horizontal. « *Des relations de confiance*, précise Priscilla Hardi, éducatrice et coordinatrice. *Le but est de casser un peu l'institutionnalisation que les jeunes ont toujours connue.* » C'est ensemble que les facilitateurs et les jeunes en service civique adapté travaillent sur les projets de ces derniers : démarches en ligne sur les ordinateurs mis à leur disposition pour rédiger leur CV, rédaction de leur lettre de motivation… Ils vont parfois même jusqu'à déposer les candidatures. « *Ensemble, ils vont oser se lancer, tâtonner parfois, rater, puis recommencer* », affirme Sophie Rémy. Et cela, toujours sous le regard et la responsabilité des professionnels.

« Pas des mini-éducateurs »

Pour les facilitateurs, la consigne est claire : « *Nous leur demandons simplement d'être dans la relation, de faire avec les jeunes, pas d'être des mini-éducateurs* », poursuit la responsable. Aucune information sur les parcours des uns et des autres ne leur est d'ailleurs transmise par l'équipe. « *Les jeunes sont libres de raconter leur histoire. Le but est de poser un regard bienveillant sur eux* », explique Priscilla Hardi. « *Nous les dissocions des actes qu'ils ont commis et croyons en leur présomption de capacité et sur l'effet Pygmalion* », complète Sophie Rémy. L'équipe se montre toutefois très vigilante à l'égard des facilitateurs. Lors de leur recrutement d'abord, qui débute par une journée d'essai, puis tout au long de leur mission. Chaque soir, un bref temps d'échange leur permet de revenir sur les situations délicates • • •

rencontrées dans la journée. En outre, le lundi, les jeunes en service civique adapté étant absents de la structure, la journée est consacrée à leur offrir un temps spécifique et à préparer les activités de la semaine.

Ce vendredi-là, Djibril, 20 ans, effectue justement sa première journée comme facilitateur, après un entretien de recrutement la veille. « *Je suis allé sur le site du service civique et l'annonce de Grandir dignement a retenu mon attention car j'aime le contact avec autrui* », explique le jeune homme qui a déjà une expérience en périscolaire et hésite encore entre une carrière dans la production audiovisuelle et le secteur social. Cette journée d'essai doit lui permettre de trouver sa place. « *Les jeunes ont le même âge que moi. Je me demande un peu ce que je pourrai leur apporter* », s'interroge tout de même l'intéressé. Mais très rapidement, Djibril tisse des liens avec les autres, en particulier avec Noah. Tout au long du trajet de la maraude, les deux, qui n'ont qu'un an d'écart, discutent sans discontinuer de jeux vidéo, de films…

Noah est le seul du groupe à ne pas être là sur la base du volontariat : il doit effectuer 60 heures en guise de mesure de réparation pénale de travail d'intérêt général (TIG). Il connaissait déjà l'association : « *Avant, j'étais à la banque alimentaire, mais je préfère être à Grandir dignement. J'y avais déjà fait un TIG quand j'étais mineur et j'avais apprécié. C'est moi qui ai demandé au service pénitentiaire d'insertion et de probation de le refaire ici.* » Et après ? « *J'aimerais bien faire un contrat de service civique avec eux. Les activités, l'accompagnement, ça m'intéresse !* », souligne-t-il.



© Thomas Gogny pour Direction[s]

« Je suis allé sur le site du service civique et l'annonce de Grandir dignement a retenu mon attention car j'aime le contact avec autrui », explique Djibril en journée d'essai de facilitateur, en pause avec l'éducateur Brieuc Veltin.

Mélanger les publics

Au-delà des profils en conflit avec la loi ou orientés par les services de l'ASE, Grandir dignement ouvre ses activités au plus grand nombre. « *Nous recevons aussi des jeunes qui ne souhaitent pas s'engager dans un service civique, ou ne le peuvent pas – comme les mineurs non accompagnés. Nous voulons être très flexibles* », explique Sophie Rémy. Pour eux, les initiatives, qui se déroulent en grande partie hors les murs, sont variées : interventions auprès de personnes en situation de handicap ou en insertion, sorties à la ferme ou à la médiathèque, activités de menuiserie ou de maraîchage… « *Ces immersions favorisent le développement de l'engagement citoyen, tout en sensibilisant à l'entraide et à la solidarité* », poursuit la responsable nationale.

« Ces immersions favorisent le développement de l'engagement citoyen et sensibilisent à la solidarité. »

À Metz et à Strasbourg, l'association intervient également auprès de jeunes en détention dans les quartiers pour mineurs.

Se sentir utiles, mais aussi exercer des responsabilités, reprendre un rythme de vie, développer une confiance en soi afin de se rapprocher un peu plus du monde de l'emploi : tels sont les objectifs du dispositif. Arrivée il y a moins d'une semaine, Stacy, 16 ans, très discrète, a déjà trouvé quelques repères et apprécie le rythme, du mardi au vendredi, tout comme l'indemnité : « *Pour le moment, ça me plaît. Les gens sont sympas et j'aime les activités. Mardi, on a été au jardin d'insertion Lortie, où on a récolté des légumes, planté des salades…* » Elle sort son téléphone pour montrer les photos prises. Plus tard, elle aimerait devenir agent d'entretien ou agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

De son côté, Chloé mesure le chemin parcouru : « *Ici, je bouge, je sors de chez moi, avant j'étais beaucoup plus renfermée* », affirme la jeune femme qui dit avoir arrêté l'école parce qu'elle se sentait « *rejetée à cause de [son] autisme* ». À Grandir dignement, où elle apprécie tout particulièrement les liens avec les facilitateurs, elle se « *sent écoutée* » : « *Mon père est dans le déni de mon trouble. Ici, on m'a beaucoup aidée. Grâce à l'association, j'ai même commencé à faire les démarches auprès de la maison départementale des personnes handicapées.* » Son rêve ? Devenir tatoueuse. Elle sort son carnet de dessins. « *Ici, on me prend au sérieux. On croit en moi. Je ne me suis jamais sentie aussi bien !* »

Aurélie Vion
Photos : Thomas Gogny

[*] Le prénom a été changé.

EN CHIFFRES

À l'antenne de Nancy :

- **2,5** équivalents temps plein (ETP) : **1** de coordinatrice, **1** d'éducateur spécialisé, **0,25** de directrice, **0,25** de comptable ;
- **18** jeunes en service civique adapté et **3** à **4** facilitateurs par an ;
- Durée des services civiques : **6** mois pour les versions adaptées (**24** heures par semaine), **8** mois pour les autres (**30** heures hebdomadaires) ;
- Budget : **150 000** euros environ ;
- Financeurs : PJJ (justice de proximité), Union européenne (FSE+), Fonds interministériel de prévention de la délinquance, conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, fondations privées.

CONTACT

- **Grandir dignement : sophie.remy@grandirdignement.org**